



MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

Liberté
Égalité
Fraternité



SEMAINE DE L'INTÉGRATION

DU 11 AU 15 OCTOBRE

Apprentissage du français
Valeurs de la République & citoyenneté
Logement
Emploi
Jeunesse, engagement, culture et sport

#SemaineIntegration



PROGRAMME EN HAUTE-VIENNE

Limoges, le 11 octobre 2021

SOMMAIRE

Semaine de l'intégration du 11 au 15 octobre 2021

Lundi 11 octobre > L'accès au logement

Rencontre « témoignages de réfugiés autour de l'accès au logement et l'intégration »

Mercredi 13 octobre > L'apprentissage du français

Remise d'attestations de fin de cours du cursus formation langue professionnelle portée par ALIS/News Skills dans le cadre du dispositif « Ouvrir l'école aux parents pour la réussite de leurs enfants » (OEPRE)

Jeudi 14 octobre > La jeunesse, l'engagement, la culture et le sport

Exposition de peintures et de sculpture de l'artiste René BOKOUL suivi d'un concert de musique africaine avec le groupe arc-en-ciel

Vendredi 15 octobre > Les valeurs de la République et la citoyenneté

Contact presse :

Préfecture de la Haute-Vienne
Bureau de la communication interministérielle
pref-communication@haute-vienne.gouv.fr
tél : 05 55 44 17 50

Semaine de l'intégration des étrangers primo-arrivants 2021

Trois ans après le comité interministériel à l'intégration du 5 juin 2018 et deux ans après le comité interministériel à l'immigration et à l'intégration du 6 novembre 2019, le Gouvernement souhaite valoriser auprès du grand public les progrès réalisés en matière d'intégration des étrangers primo-arrivants, dont les réfugiés, mettre en évidence les initiatives territoriales et renforcer la mobilisation notamment sur les enjeux d'insertion professionnelle. Pour ce faire, le délégué interministériel chargé de l'accueil et de l'intégration des réfugiés (DIAIR) et le directeur général des étrangers en France (DGEF) organisent une [Semaine de l'intégration](#) démarrant le 11 octobre 2021.

L'intégration des étrangers en France, une démarche de proximité

L'intégration des primo-arrivants se réalisant avant tout au plus près des [territoires](#), la Semaine de l'intégration a un [caractère territorial fort](#) en mobilisant les acteurs et les partenaires locaux en faveur de l'accueil et de l'intégration de ce public. Dans le cadre de la démarche « Territoires d'intégration », déclinés en contrats et projets territoriaux d'accueil et d'intégration (CTAI/PTAI), des collectivités territoriales (métropoles, communautés urbaines, communes, départements, régions) se sont engagées, au côté de l'État et d'associations, dans des actions concrètes en matière de formation professionnelle, d'accès à l'emploi, de projets à visée sociale, de mobilité, de garde d'enfants, de coordinations linguistiques, etc.

L'approche contractuelle avec les collectivités permet de structurer la politique d'accueil et d'intégration des étrangers primo-arrivants et de souligner la dynamique des territoires sur cette politique publique.

Le programme de la semaine de l'intégration

Partout en France, chaque jour de cette Semaine de l'intégration est consacré à une thématique spécifique :

- ☞ Lundi 11 octobre : logement
- ☞ Mardi 12 octobre : emploi
- ☞ Mercredi 13 octobre : apprentissage du français
- ☞ Jeudi 14 octobre : jeunesse, engagement, culture, sport
- ☞ Vendredi 15 octobre : valeurs de la République et citoyenneté

Lundi 11 octobre > L'accès au logement

La question de l'insertion par le logement est au cœur des politiques d'intégration des personnes primo-arrivantes, en particulier réfugiées. De nombreuses évolutions sont en cours pour améliorer les parcours de ce public : systématisation de l'accompagnement individuel global avec, pour tous les réfugiés reconnus, un suivi social vers l'emploi et vers le logement, formation des travailleurs sociaux du dispositif national d'accueil (DNA) aux enjeux du logement, orientation régionale lors de la phase d'instruction de la demande d'asile pour proposer des solutions d'hébergement optimales aux bénéficiaires et désengorger les régions et zones en tension...

Depuis 2018, des instructions annuelles organisent le cadre de l'action publique et ont permis d'accélérer le rythme de relogement. Ainsi, depuis 2018, ce sont plus de 28 000 logements qui ont été mobilisés en faveur des réfugiés permettant le relogement d'environ 57 000 réfugiés.

Rencontre « témoignages de réfugiés autour de l'accès au logement et l'intégration »

Dans le cadre de la semaine nationale de l'intégration des étrangers primo-arrivants, l'association HESTIA organise une rencontre autour de témoignages de réfugiés accompagnés par Hestia, le lundi 11 octobre de 15 heures à 16 heures, autour de la thématique de l'accès au logement des réfugiés.

Le [dispositif d'accompagnement global des réfugiés \(AGR\)](#), financé par l'État, consiste en un accompagnement visant à garantir le maintien et l'autonomie dans le logement tout en favorisant l'intégration sur le territoire haut-viennois. Il s'agit d'un accompagnement global prenant en compte l'intégration au sens large (alphabétisation, accès aux droits, scolarité, emploi-formation, santé...) dans l'objectif du maintien et/ou de l'accès au logement.

[En 2020 en Haute-Vienne, 76 ménages sont sortis de structures d'hébergement Asile avec le statut bénéficiaire de la protection \(BPI\). 45 ménages ont accédé au logement ou au logement adapté dont 32 ménages au logement social](#)

L'association HESTIA

Implantée depuis 60 ans sur le territoire de Limoges, l'association est engagée dans l'accueil des populations migrantes et sans-abri, et œuvre plus globalement dans la lutte contre toute forme d'exclusion. Anciennement GATREM, l'association a changé de nom en 2015 pour devenir HESTIA.

En 2019, l'association HESTIA a repris les activités de l'association MARIANES dans le cadre d'une opération de fusion-absorption.

L'association emploie 35 salariés principalement des travailleurs sociaux.

L'association est présidée M. Jean DUCHAMBON et dirigée par Mme Magali MENEYROL.

A ce jour, l'association HESTIA gère divers établissements et dispositifs : deux centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) « l'Abri » (30 places), MARIANES (31 places), un centre d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA) de 99 places, un accueil de nuit de 15 places, un service logement, un dispositif d'accompagnement global pour les réfugiés ...

En 2020, 13 personnes sortant du CADA géré par l'association HESTIA, ont accédé à un logement du parc public, 1 à un logement géré par l'agence immobilière à vocation sociale AIS 87, 3 à des résidences sociales, 3 à des places de centre provisoire d'hébergement (CPH), et 1 à une place d'allocation de logement temporaire (ALT) géré par le CCAS de Limoges.

Déroulé de la rencontre

- Introduction de l'événement, [présentation de l'association HESTIA](#) et de la genèse des projets développés depuis 2018 autour de l'intégration des réfugiés.
Par Monsieur DUCHAMBON, président d'HESTIA
- [Présentation des missions AGR \(Accompagnement global des réfugiés\)](#) : orientation des personnes par les structures accueillant des demandeurs d'asile, accompagnement / sécurisation dans le logement, insertion emploi, ...
Par Madame CADET, référente sociale AGR
- Témoignages de 3 [ménages accompagnés dans le cadre du dispositif AGR](#)
 - M. et Mme DOUGBO : Couple originaire de Côte d'Ivoire et venant d'emménager à Limoges par le biais de la plateforme mobilité régionale gérée par Infodroits (bailleur : Noalis). M. est enseignant chercheur, il possède un master 2 en histoire du droit. Ils ont obtenu le statut de réfugié politique.
 - M. EL HADRAMI Khaled : originaire de Mauritanie, il a obtenu le statut de réfugié. M. fait de l'intérim. Il vient récemment d'obtenir son logement autonome à Limoges Habitat. M. souhaite se former dans le domaine du commerce et de travailler dans une concession automobile.
 - M. HAMID Mustafa : M. a obtenu le statut de réfugié et est originaire du Soudan. Il a validé le niveau A1 et suit actuellement des cours de FLE pour valider le niveau A2. Il est également accompagné par le dispositif PAI'R pour potentiellement suivre une formation à la suite des cours de français.
- Conclusion par M. Jérôme DECOURS, secrétaire général de la préfecture de la Haute-Vienne

Mercredi 13 octobre > L'apprentissage du français

L'apprentissage de la langue française est un volet majeur du parcours d'intégration républicaine des étrangers allophones qui s'installent durablement dans notre pays et une condition essentielle pour s'intégrer socialement, devenir autonome dans les démarches administratives, trouver un emploi, participer à la scolarité de leurs enfants.

En 2018, le comité interministériel à l'intégration a décidé le doublement des heures de formation linguistique et la mise en place d'un nouveau forfait de 600 heures au bénéfice des étrangers non-lecteurs, non-scripteurs dans la langue d'origine, dans le cadre du contrat d'intégration républicain (CIR) mis en œuvre par l'OFII.

Au-delà de la formation linguistique du CIR, d'autres dispositifs et acteurs financés par l'État œuvrent également sur vos territoires pour l'apprentissage linguistique en faveur des étrangers primo-arrivants, comme par exemple le dispositif « Ouvrir l'école aux parents pour la réussite de leurs enfants » (OEPRE), les ateliers socio-linguistiques, les plateformes d'évaluation et de coordination linguistique, etc.

Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants » (OEPRE) est un dispositif complémentaire au CIR, au croisement des formations civique et linguistique

Dans le cadre de la semaine nationale de l'intégration des étrangers primo-arrivants, des attestations de fin de cours du cursus formation langue professionnelle portée par ALIS/News Skills dans le cadre du dispositif « Ouvrir l'école aux parents pour la réussite de leurs enfants » (OEPRE) seront remises le mercredi 13 octobre dans les salons de la préfecture de la Haute-Vienne.

Un partenariat interministériel de longue date

Depuis 2008, la direction de l'intégration et de l'accès à la nationalité du ministère de l'Intérieur (DIAN) et la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) du ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports se mobilisent en faveur des parents d'élèves étrangers dans le cadre d'un dispositif « Ouvrir l'École aux parents pour la réussite des enfants » (OEPRE).

Déployé sur l'ensemble du territoire, [ce dispositif](#) piloté et financé par les deux ministères [contribue à améliorer les chances de réussite des enfants à l'école, en faisant bénéficier les parents de formations prises en charge par l'État](#) autour de trois objectifs :

- [l'acquisition des fondamentaux du français](#) (comprendre, parler et écrire),
- [la connaissance des valeurs de la République](#) et leur mise en œuvre dans la société française,
- [la compréhension du fonctionnement et des attentes de l'école vis-à-vis des élèves et des parents.](#)

Les ateliers OEPRE

Les formations se déroulent dans les écoles, les collèges et les lycées, pendant la semaine, à des horaires permettant d'accueillir le plus grand nombre de parents. Elles sont organisées sur la base d'[un enseignement de 60 à 120 heures pour l'année scolaire considérée](#) et pour chacun des groupes constitués.

Les enseignements sont [dispensés en priorité par des enseignants de l'Éducation nationale](#), notamment ceux qui exercent en unité pédagogique pour élèves allophones arrivants (UPE2A), [ou par des formateurs possédant une certification en français langue étrangère.](#)

En Haute-Vienne, le CASNAV, l'éducation nationale et l'4OFII collabore tous trois. Ce sont près de 50 personnes qui ont pu intégrer ce dispositif en 2019.

Le bilan 2019-2020 des ateliers OEPRE

Sur le plan quantitatif au niveau du limousin, 79 parents (37,82 % d'étrangers primo-arrivants) ont participé aux 12 ateliers en 2019-2020. L'année précédente, 32 parents avaient bénéficié des 4 ateliers. 85 % des participants sont des femmes.

En 2020-2021, 10 ateliers sont programmés pour 80 parents bénéficiaires.

Sur le plan qualitatif, les ateliers permettent la progression linguistique des bénéficiaires, facilitent l'appropriation des codes de l'école et entraînent une plus grande implication dans le suivi scolaire des enfants.

Au sein de l'établissement scolaire, la mise en place de l'atelier OEPRE permet de mobiliser l'équipe pédagogique pour l'organisation d'autres initiatives de co-éducation à destination des parents telles que le Café des parents.

Jeudi 14 octobre > La culture

La culture est un vecteur d'intégration, de cohésion sociale et de dialogue interculturel.

L'accès aux lieux de culture comme les bibliothèques, les musées, les théâtres, les conservatoires ou les écoles de musique et aux pratiques culturelles, notamment associatives, favorise l'appropriation de la langue française, fait découvrir la société française, ses valeurs républicaines et permet de tisser des liens avec les habitants au cours des différentes activités.

Cette journée a pour objectifs de développer l'accès des primo-arrivants aux arts et à la culture, de mettre en avant des travaux d'artistes et professionnels migrants du secteur culturel et de contribuer à l'évolution des regards de notre société sur ces populations par le biais d'événements accessibles au plus grand nombre.

Une exposition de peintures et de sculptures de l'artiste René BOKOUL sera présentée dans les salons de la préfecture le jeudi 14 octobre. Cette présentation sera suivie d'un concert de musique africaine avec le groupe arc-en-ciel.

Vendredi 15 octobre > Les valeurs de la République et la citoyenneté

Alors que la France accueille chaque année plusieurs dizaines de milliers d'étrangers et que la cohésion nationale est un enjeu grandissant dans notre pays, il est essentiel d'expliquer et promouvoir les valeurs de la République et la notion de citoyenneté auprès des nouveaux arrivants. Cette promotion des principes républicains est mise en œuvre par l'État au travers d'un parcours d'intégration républicaine dans lequel s'engage l'étranger primo-arrivant mais également par l'action d'une diversité de partenaires associatifs.

En 2018, le comité interministériel à l'intégration a décidé de doubler le nombre de journées consacrées à la formation civique dans le cadre du [contrat d'intégration républicaine \(CIR\)](#), passant de 2 à 4 jours.

Obligatoire et prescrite par l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) au moment de la signature du CIR, la formation civique vise plusieurs objectifs :

- faciliter l'appropriation des principes de la République par les étrangers primo-arrivants ;
- faire connaître les règles de vie en France (valeurs, usages, démarches administratives...) et répondre aux besoins pratiques des étrangers pour rendre plus rapide leur accès à l'autonomie.

Elle est constituée de cinq thématiques : le portrait de la France, la santé, l'emploi, la parentalité et le logement.

Outre l'État, des associations portent des projets pour diffuser les principes de la République, les valeurs de citoyenneté et du « vivre ensemble » sous différentes formes (rencontres, théâtre forum, programmes de parrainage citoyen, etc.).

A l'occasion de la semaine de l'intégration, un film mettant en scène une personne ayant effectué dans le cadre du CIR ses 4 journées de Formation Civique sera diffusé sur YouTube. Ce signataire s'exprime sur sa vision des valeurs républicaines et l'apport que ces valeurs lui confèrent au quotidien.

